



Article 51

Rapport d'étape

Projet PacO pour parcours de chirurgie Bariatrique en PACA

Arrêté en date du 19/07/2019

Démarrage du projet le 01/09/2020



Sommaire

<u>Sommaire</u>	<u>2</u>
<u>Fiche identité projet.....</u>	<u>3</u>
<u>Calendrier de déploiement du projet.....</u>	<u>5</u>
<u>Déroulement du projet.....</u>	<u>6</u>
Description des réalisations en année pré-inclusion : du 19/07/19 à la 1ère inclusion 01/09/20	6
Description des réalisations de l'année : octobre 2020 à mars 2021	111
Chiffres clefs	14
<u>Gouvernance et pilotage du projet</u>	<u>15</u>
<u>Conclusion et Perspectives</u>	<u>15</u>
Limites et difficultés :	16
Perspectives pour l'année à venir	16
<u>Annexes</u>	<u>18</u>
1. Tableau d'analyse : nombre d'établissements identifiés et contactés par l'ARS.....	1818
2. Newsletter PacO : Octobre 2020 – Janvier 2021.....	19
3. Brochures d'informations.....	21
4. Grille de suivi des indicateurs de pertinences : charte de qualité PacO	24

Fiche identité projet

Constat :

Il est observé en région PACA 4000 actes de chirurgie bariatrique par an (5000 en tenant compte des gestes liés aux anneaux gastriques et à leurs repositionnements), en nette augmentation depuis 5 ans, avec un sur-recours régional de 20%. Les centres pratiquant ces actes ne proposent pas tous le bilan et la prise en charge pluridisciplinaire recommandés par la HAS depuis 2009. Enfin, bien que les recommandations préconisent un suivi à vie, impliquant le médecin traitant, les perdus de vue sont estimés à au moins 50% à 5 ans (rapport CNAMTS), faisant craindre la survenue non détectée de complications graves et ou évitables à long terme, en particulier nutritionnelles, et des résultats à long terme non optimaux avec perte de chance pour les patients après une chirurgie aux conséquences définitivement mutilantes.

Objet et finalité de l'expérimentation :

Une réflexion régionale initiée par l'ARS-PACA dans le cadre de la pertinence des soins, portée par et l'Instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins (IRAPS PACA), en lien étroit avec les 2 Centres Spécialisés Obésité (CSO) de la région, en cours depuis 2016, a permis de fixer l'objectif suivant : mettre en œuvre sur l'ensemble de la région PACA un parcours pertinent standardisé pour le candidat à la chirurgie bariatrique, du pré au post opératoire et au suivi en s'appuyant sur les recommandations de la HAS.

Parmi les critères de qualité recommandés par la HAS, figure la nécessité d'une prise en charge pluridisciplinaire. Or, actuellement, celle-ci n'est pas financée en totalité par l'Assurance Maladie (Cf prestations de diététique, d'activité physique adaptée, psychologiques). Certains dosages et compléments vitaminiques ne sont, eux aussi, pas entièrement remboursés. Enfin, le parcours doit être coordonné, en particulier pour éviter les perdus de vue, et ce temps n'est pas valorisé financièrement.

Ces différents constats ont amené à poser **l'hypothèse que l'un des freins à la mise en œuvre d'un parcours de soins pertinent et de qualité pourrait être le mode de financement actuel**, concentré sur l'acte chirurgical et ne prenant pas en compte le financement du parcours dans son ensemble.

L'expérimentation PacO vise à montrer qu'un financement complémentaire à celui prévu par l'Assurance Maladie peut permettre une amélioration du parcours de chirurgie bariatrique tel que recommandé par l'HAS dans des établissements répondant à des critères de qualité définis par l'ARS et les CSO.

Le projet PACO s'articule autour de 3 propositions principales :

- Accompagnement des établissements vers une prise en charge pertinente en s'appuyant sur des critères de qualité ARS/CSO
- Financement complémentaire des parcours sous la forme d'un forfait par patient incluant les prestations non prises en charge par l'assurance maladie (dont coordination et parcours éducatif) : 2124 € pour un parcours pré et post op de 5 ans
- Coordination régionale du projet incluant un système d'information

Lier le financement d'une partie du parcours de chirurgie bariatrique à la pertinence des soins confère au projet son **caractère innovant**.

2100 patients, recrutés sur 2 ans, seront suivis pendant 3 à 5 ans afin de tester cette hypothèse.

PacO a été la première expérimentation article 51 concernant le parcours de chirurgie bariatrique à être autorisée en France.

Expérimentation PACO		
Porteur(s)	Association CERON-PACA Référénts <i>Pr Anne Dutour – Dr Véronique Nègre</i>	
Partenaire(s)	Centre Spécialisés de l'Obésité (CSO) PACA EST & PACA OUEST	
Personnes contact : coordinateurs régionaux	<i>Denyse Caturla / tél : 0620516574</i> <i>Sébastien Le Garf / tel : 0784831581</i>	
Portée du projet	<i>Régionale</i>	
Territoire(s) concerné(s)	<i>Région PACA</i>	
Public cible	2100 patients obèses en demande de traitement chirurgical pour leur obésité ayant un IMC supérieur à 40 ou entre 35 et 40 en cas de complication sévère potentiellement améliorée par la chirurgie et consultant dans des établissements ayant adhéré à la charte de qualité PacO et à l'expérimentation article 51 PacO.	
Professionnels de santé et structures impliqués	Chirurgiens, médecins nutritionnistes, endocrinologues, infirmiers, diététiciens, enseignants en APA, psychologues, psychiatres, secrétaires médicales, médecins traitants... CSO, CHU, CH, ESPIC, Cliniques privées	
Objet de l'expérimentation	Objectif : Améliorer la prise en charge immédiate et à long terme des candidats à la chirurgie bariatrique en permettant aux patients d'accéder sans surcoût à un parcours de soins pertinent Caractère innovant : Lier le financement d'une partie du parcours à la pertinence des soins	
Coût total estimé de l'expérimentation	FISS	3.877.380 €
	FIR (Amorçage et Ingénierie)	655.000 €
	Total	Budget : (dont frais d'amorçage) 4.532.380 €
Date de publication de l'arrêté	19 JUILLET 2019	
Date de première inclusion	01/09/2020	
Durée totale de l'expérimentation	5 ans	
Évaluateur	IQVIA	




PACA



RAA
31/07/2019



5 ans



FISS: 3 877,5 K€
FIR: 655 K€
4.532.380 €



Structurer et améliorer le parcours de chirurgie bariatrique, ainsi que la pertinence de celle-ci par une coordination de la prise en charge en amont et en aval de la chirurgie associée à un accompagnement éducatif

Parcours Chirurgie Bariatrique en Région PACA – Projet PACO



Porteur : Association CERON-PACA (Centre d'études et de recherche sur l'Obésité et la Nutrition en région PACA créée par les 2 CSO).
Mise en œuvre : 2 CSO et 4 à 7 établissements répondant aux critères de qualité



Patients obèses éligibles au traitement chirurgical pour leur obésité
Soit 2 100 personnes



Financement partiellement substitutif :
Forfait multi-acteurs, par patient, 2124 € pour 5 ans

Calendrier de déploiement du projet

	2019				2020				2021				2022				2023				2024		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Formation DPC-CSO et groupes de travail entre équipes		X		X		ANNULATION		X		X		X		X		X		X		X		X	
Phase de validation – Charte de qualité					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Suivi des indicateurs de qualité PacO/ES					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Formation à l'utilisation du SI										X	X	X	X	X	X	X							
Vague 1 : Inclusion des 2 CSO et des premiers ES							X	X	X	X	X	X	X	X	X								
Vague 2 : Inclusion des autres ES											X	X	X	X	X								
Suivi des patients							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Rapports évaluation IQVIA															X					X			X

Déroulement du projet

Description des réalisations en année pré-inclusion : du 19/07/19 à la 1ère inclusion 01/09/20

La crise sanitaire a décalé les principales décisions.

1) Structuration et mise en place par les porteurs (Pr A. Dutour et Dr V. Nègre)

L'atelier Accélérateur 51 du 12/09/2019 a permis une clarification des points liés à la facturation (versement des forfaits à chaque début de phase pour permettre l'embauche des professionnels) et une structuration précise des grandes étapes du projet. Y ont participé les porteurs Dr Nègre et Pr Dutour ainsi que le directeur référent d'un des 2 CSO impliqué et 2 chirurgiens des établissements partenaires.

Organisation de la coordination régionale :

Ces bases établies, les porteurs ont embauché une coordinatrice régionale pour le projet, chargée de son déploiement, des relations avec les établissements et certains institutionnels, et de la mise en œuvre d'un système d'information (SI). Cette coordinatrice travaille en étroite collaboration avec les porteurs et fait le lien avec les établissements expérimentateurs.

Convention avec la CNAM

Les différentes étapes de démarrage de l'expérimentation ont été retardées par la crise sanitaire et la convention, préparée début Mars 2020, n'a finalement été reçue signée par la CNAM que fin Août 2020.

Les dates clés associées à ces éléments sont listées ci-après :

- 12/09/19 : réunion avec l'Accélérateur 51 à Paris
- 21/10/19 : entretiens d'embauche pour la coordination régionale
- 21/11/19 : réunion de travail avec les référents ARS
- 29/11/19 : signature de la convention ARS FIR – CERON PACA
- 06/01/20 : recrutement d'une coordonnatrice régionale : Denyse Caturla, Pharmacien
- 23/01/20 : réception du premier modèle de convention CNAM
- 13/02/2020 : point PacO ARS PACA - porteurs & coordinatrice régionale
- Du 18/02/20 au 26/06/20 : travail avec les différents DPO des CSO
- 19/02/20 : réunion CNAM – porteurs pacO (modification des termes de la convention)
- 03/03/20 : réception de la version finale de la convention et envoi pour signature à la CNAM
- 01/05/20 : réunion de coordination PacO entre les porteurs du projet et la coordinatrice régionale
- 02/06/20 : réunion ARS/porteurs/ Coordination régionale
- 02/09/20 : réception de la convention signée par la CNAM par les porteurs

2) Communication :

Les porteurs se sont attachés dans un premier temps à mettre en place un plan de communication interne auprès des 2 CSO et des structures hospitalières correspondantes. Les réunions des porteurs ont eu lieu :

- *CHU Nice : 04/12/19 ; 20/01/20 ; 04/09/20*
- *AP-HM : 25/09/19 ; 18/10/19 (conseil de surveillance AP-HM avec le président, maire de Marseille) ; 24/01/20 (communication direction AP-HM)*

Par ailleurs, un travail important a été réalisé avec le service communication de l'ARS PACA (réunion de finalisation avec l'ARS au 14/02/2020) afin d'accompagner l'acceptation du projet par le grand public et les médecins traitants :

- *Élaboration d'un logo et d'une charte graphique.*
- *Rédaction d'un communiqué de presse*
- *Conception d'un flyer sur la chirurgie bariatrique et de deux flyers, en annexe, concernant spécifiquement l'expérimentation PacO l'un à destination des patients et l'autre de leur médecin traitant (MT).*



Pr Anne Dutour a également communiqué aux Agoras de l'ARS PACA à Manosque le 14 novembre 2019.

Contact a été pris par ailleurs avec les associations de patients nationales :

- *18/02/20 : contact avec CNAO et Ligue contre l'obésité*

Les médecins libéraux ont été informés :

- *Février 2020 : communication via le conseil d'administration du CERON-PACA auprès de l'URPS ML de PACA*

3) Conception du système d'information (SI) :

La conception du SI a été une étape particulièrement longue (18 mois).

Les premières étapes ont été de lister les items utiles à l'évaluation et au suivi des patients :

- *22/08/19 : travail sur les Items médicaux du SI Pr Ianelli, Pr Dutour, Pr Gaborit, Dr Nègre et décision de tenter une interopérabilité avec le registre de la SOFFCO-MM qui répertorie les interventions de chirurgies métaboliques dans les établissements labélisés SOFFCO-MM*
- *Choix des questionnaires nécessaires à l'évaluation*
 - *Pour le pré opératoire : 6 questionnaires (qualité de vie, comportement alimentaire, addiction, activité physique, anxiété-dépression, reflux gastro œsophagien)*
 - *Pour le post opératoire 7 questionnaires : identiques à ceux en pré opératoire combiné à un questionnaire post chirurgie bariatrique (i.e., PROMS).*

Choix du prestataire

Le choix initial, défini dans l'arrêté avait pressenti un portage du SI par le CHU de Nice et particulièrement le département de Santé Publique, qui par ailleurs gère le registre de la SOFFCO MM (Société Savante chirurgie bariatrique).

- *Septembre 2019 : première prise de contact avec le développeur du CHU de Nice en charge de la maintenance du registre de la SOFFCO-MM. Souhait d'une interopérabilité entre les systèmes, finalement abandonné*
- *20/09/19 : réunion des porteurs avec l'ARS pour le système d'information SI : décision de l'ARS PACA de mandater l'agence Wavestone pour définir le cahier des charges*
- *Travail avec Wavestone :*
 - *06/12/19 : Atelier métier n°1*
 - *13/12/19 et 19/12/19 : réunions (détermination du cahier des charges du SI)*
 - *24/01/20 : atelier métier n°2: détermination du cahier des charges*
 - *08/04/20: Établissement du cahier des charges final du SI par Wavestone avec des questions soulevées pour le sujet de la protection des données qui ont entraîné de nouvelles étapes :*

- *Travail de selection du prestataire du SI*
 - *18/09/19, 09/04/20, 3/06/20, 13/10/20, 7/0720, 21/0720, 27/08/20 : Réunions de travail préparatoires du SI avec le premier prestataire (CHU Nice) qui finalement ne peut répondre à la demande*
 - *16/09/20 : Réunion ARS avec le directeur du e-parcours pour décision de changer de prestataire*
 - *14/10/20 : Choix d'un nouveau prestataire, la société Aviitam de Montpellier qui a déjà fait un parcours obésité pour l'ARS Occitanie, susceptible de répondre au cahier des charges dans des délais acceptables et avec le budget défini*

Travail sur le sujet de la protection des données d'Avril à Juillet 2020 :

- *Formation RGPD d'une étudiante en Master 2 en santé publique (Alette Csillag), DPIA (Data Protection Impact Assessment).*
- *De nombreuses réunions ont été faites à ce sujet avec les DPO du CHU de Nice et de Marseille pour déterminer les mentions à apporter sur la notice d'information patients.*
- *28/07/2020 : Analyse d'impact pour le SI-PacO réalisée par Alette Csillag*

Durant ce développement, les contacts se sont multipliés avec les établissements candidats à l'expérimentation et le constat général a été la difficulté à structurer les données des patients et à les suivre dans le temps :

- *Saisies multiples : renseignement du registre de la SOFFCO-MM, de la demande d'accord préalable pour la CNAM, des données nécessaires à la préparation des RCP, et des dossiers médicaux sur les logiciels des établissements : souvent du temps médical*
- *Fichiers « à rallonge » de suivis des patients en pré et post opératoire*
- *Et toujours des cahiers papier, des post-it pour relancer les patients et effectuer tous les examens nécessaires à ce parcours complexe.*

L'équipe Paco a alors décidé d'orienter le développement de ce SI vers la création d'un outil, bien sûr destiné à l'évaluation, mais aussi permettant une aide aux établissements pour la gestion du parcours des patients : création de requêtes spécifiques permettant :

- *L'édition des fichiers de paiement pour la plateforme innovation article 51 → Requis par le cahier des charges*
- *Une possibilité pour les patients de renseigner directement les questionnaires → Gain de temps pour les équipes*
- *Un monitoring efficace du suivi et de la coordination des parcours des patients → Moyen de réduire le nombre de « perdus de vue »*
- *Une préparation automatique des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) → Gain de temps médical pour les équipes*
- *Une préparation automatique des éléments à renseigner pour la demande d'accord préalable online à la CNAM → Gain de temps médical pour les équipes*
- *Un fichier synoptique de suivi pour tous les patients d'un établissement → Gain de temps - meilleur suivi des patients et moins de « perdus de vue ».*

La perspective de ces développements a été accueillie avec enthousiasme par les établissements car ils correspondent à des besoins identifiés et viennent contrebalancer la charge supplémentaire de la saisie des données patients. Ceci permettra de favoriser l'atteinte d'au moins deux objectifs de l'expérimentation :

- *La faisabilité par le gain de temps pour les équipes*
- *L'efficacité/efficience (actuellement près de la moitié des patients sont perdus de vue à 2 ans, augmentant le risque de non-détection de complications graves et/ou évitables à long terme).*

4) Établissements expérimentateurs autres que les CSO : sélection et formation

Une communication sur l'expérimentation et un appel à candidatures ont été menés par l'ARS-PACA auprès de tous les établissements de santé (ES) proposant la chirurgie bariatrique de la région.

Les ES répondant aux critères de qualité définis ont été sélectionnés par l'ARS avec l'expertise des CSO. Afin de mieux les accompagner dans l'atteinte des critères de pertinence de la charte de qualité PacO, des rencontres ont été organisées ainsi que des formations assurées par les CSO :

- *03/10/19 : présentation du projet d'expérimentation PacO par l'ARS et les porteurs à tous les établissements de la région qui réalisent des chirurgies bariatriques*
- *15/11/19 : date butoir de réception des candidatures des établissements*
- *22/11/19 : journée de formation CSO PacO Marseille des équipes pressenties : participation des équipes de l'APHM, de la Casamance, Hôpital St Joseph, Clinique de Martigues, CHI d'Aix en Provence*
- *01/12/19 : sélection par l'ARS des établissements impliqués dans la Phase 1 de l'expérimentation, après avis des CSO, et communication auprès de ces établissements*

En parallèle, l'équipe de coordination régionale a travaillé avec les établissements expérimentateurs selon les modalités suivantes :

- Prise de contact téléphoniques/mail
- Une première visite sur chaque site
 - Etat des lieux de l'établissement
 - Présentation de l'expérimentation : a minima 2 visites sur site par établissement pour l'expérimentation
- Nombreux entretiens en visioconférence (crise Covid-19)
- Construction d'outils de suivi internes : grille d'analyse de suivi de l'atteinte des critères de pertinence de la charte (en annexe) et grille des compétences à acquérir par les patients permettant de vérifier l'exhaustivité du parcours éducatif transmises aux établissements.

L'objectif de ce travail était d'aider à co-construire un parcours pertinent pour la chirurgie bariatrique correspondant aux critères PACO et de vérifier l'atteinte des critères de pertinence de la charte.

Dates principales :

- *De Février à Octobre 2020 : entretiens avec les établissements, ayant candidaté à l'expérimentation, par la coordinatrice régionale pour analyse en vue de leur validation par l'ARS PACA*
- *12/02/20 et 03/07/20, 10/09/20, : réunions d'information au CHU de Nice*
- *17/01/20 (équipe Pr Valéro) et 30/06/20 (équipe Pr Dutour) : réunions d'information au CHU de Marseille (3 services d'endocrinologie)*
- *Le nombre de professionnels / centres participant à l'expérimentation : 10 en moyenne*

Interactions avec les établissements avant Novembre 2020 :

Établissement de santé	Nombre de rencontres (visite in situ et/ou visio)	Nombre de personnes présentes		Réunion Pilotage PacO	Participation à la RCP	Accompagnement Parcours éducatif	Participation aux ateliers éducatifs
		Direction	Équipe soignante				
CSO PACA Ouest	Contacts en continu				3	Oui	Oui
CSO PACA Est	Contacts en continu					Oui	Oui
Clinique du Palais Grasse (ES privé)	3	2	3	2	1	Oui	Non
CHI d'Aix	2	2	3	1	Non	Oui	Oui
Clinique la Casamance (ES privé)	2	1	3	2	Non	Oui	Oui
Clinique de Martigues (ES privé)	2	2	3	2	Non	Oui	Non
Hôpital St Joseph (ESPIC)	2	0	7	2	Non	Oui	Non

Formations des professionnels intervenant dans l'expérimentation des établissements de santé sélectionnés
Les formations ont été poursuivies jusqu'en Novembre 2019 et interrompues depuis en raison de la crise sanitaire.

- 22/11/19 : formation par le CSO-Ouest avec les professionnels de St Joseph, Clinique Martigues, CH d'Aix et l'Hôpital Privé de la Casamance
- 11 /04/20 : annulation (Covid) d'une formation prévue par le CSO-Ouest

5) Élaboration des critères d'évaluation du projet : évaluateur externe IQVIA

L'objectif de ce travail était de co-construire les critères quantitatifs et qualitatifs de l'évaluation

- 20/01/20 : réunion avec évaluateur externe IQVIA
- 26/02/20 : réunion IQVIA discussion sur les critères d'évaluation
- 5/03/20 : Journée complète de travail avec IQVIA avec des représentants des établissements investigateurs ARS, CNAM, direction de l'hôpital, représentant d'associations de patients, Wavestone.
- 14/04/20 : réunion bilan de la journée du 5 mars
- 28/05/20 : partage des critères d'évaluation avec IQVIA

Description des réalisations de l'année 1: octobre 2020 à mars 2021

1) Structuration et mise en place

Démarrage des inclusions de patients en Septembre 2020

Dès la signature de la convention cadre par la CNAM, les inclusions ont pu démarrer à partir du mois de Septembre 2020 dans les 2 Centres Spécialisés de l'Obésité (CSO PACA Ouest et Est) qui ont joué le rôle de « pilotes ». En effet, le contexte sanitaire n'ayant pas permis d'avancer au rythme prévu avec les établissements, il a été décidé un démarrage progressif, après les CSO, en fonction du degré de préparation des ES. Cela a permis de finaliser les documents remis aux patients et aux médecins traitants, tester le chargement des fichiers de paiement sur la plateforme Innovation de la CNAM, poursuivre l'élaboration du SI. Réunions de travail dans ces deux établissements :

- 15/09/20 ; 02/02/21 ; 15/02/21 : CHU de Nice, information au sein du pôle et réunion avec la direction
- 08/01/21, 21/01/21 et 12/02/21 : CHU du Nice, avec l'équipe pluridisciplinaire
- 14/12/20 : CHU Marseille équipe Hôpital Nord, réunion d'information (équipe Pr Raccah).

Organisation de la coordination régionale

La charge de travail a exigé le recrutement d'un second coordonnateur régional. Sébastien Le Garf a rejoint l'équipe le 01/11/20 sur un équivalent temps plein de 0,5, et les 2 coordonnateurs régionaux se sont répartis géographiquement leurs missions auprès des établissements de santé expérimentateurs.

Relations avec l'ARS PACA

Les porteurs de projet et l'équipe de coordination régionale (i.e., équipe PacO) se sont réunis en visioconférence le 25/01/21 avec l'ARS, pour faire un état des lieux d'avancement de l'expérimentation et d'évoquer les difficultés rencontrées lors de son déploiement.

Le reste à faire, identifié par l'équipe PacO, est : la matérialisation de la charte PacO, la communication à large échelle de ce dispositif (rédaction et diffusion d'un communiqué de presse) et un nouveau lancement d'appel à candidature en direction des établissements pour la vague 2 d'inclusions.

Plateforme Innovation expérimentation Article 51

PacO a expérimenté les premiers accès à la plateforme et donc en a expérimenté la mise en route.

Les relations avec les développeurs de la plateforme ont été nombreuses et constructives.

Difficultés d'accès récurrentes entre novembre 2020 à janvier 2021 :

- Blocage en cours de chargement du fichier
- Mention de chargement effectué avec succès alors qu'ils n'étaient pas chargés
- User test de 2 heures réalisé avec l'équipe de développeurs en Novembre 2020 qui a permis de mettre au point la détection des doublons, et l'apparition de la fonction contrôle du NIR

Élaboration d'outils

- Grille d'analyse des établissements qui permet de résumer l'avancement vers les critères charte. En annexe
- Mise en forme des objectifs du parcours éducatif pour faciliter le travail de construction des ateliers
- Utilisation de modèles de présentation d'ateliers d'ETP conçus par les CSO de la région PACA.

2) Communication

L'expérimentation a pu être lancée officiellement le 27/11/20, sans attendre la finalisation du système d'information (SI), avec tous les établissements pressentis en vague 1. Cette journée de lancement a dû s'effectuer en visioconférence

27/11/20 : Réunion à distance avec tous les établissements expérimentateurs PacO pressentis en présence des soignants, des équipes de direction et de la qualité, ainsi que la présence des référents à l'ARS PACA

- *Vue globale du rétroplanning*

- *Rappel des critères de qualité*
- *Procédure de validation du démarrage de l'expérimentation et signature de la convention*
- *Procédure du paiement des forfaits*
- *Démonstration du futur SI développé avec la société AVIITAM : accent sur les items qui ne sont pas fait en routine (e.g., bilan biologique avec l'analyse entre-autre du sélénium, synthèse EAPA, ...).*

Autres

- Newsletter PacO en cours de validation mise en annexe.
- Communication sur l'avancée du projet PacO dans les newsletters des CHU concernés et projet de le faire pour les futurs expérimentateurs.
- Communication à faire par l'ARS-PACA sous forme d'un communiqué de presse au printemps 2021 en sortie de crise sanitaire

3) Conception du système d'information (SI)

Le travail avec la société AVIITAM a débuté en août 2020. La mise en œuvre conduit à la réalisation d'un outil d'évaluation et de traçage des données de paiement, mais aussi d'un outil de gestion des soins et de facilitation du travail des équipes, permettant un gain de temps médical, une facilitation de la coordination et un meilleur suivi des patients.

Depuis le 8 mars 2021, l'équipe de pilotage et des professionnels intervenants dans le parcours PacO ont procédé à une phase de test avant la mise en ligne.

- *14/08/20 – Actuel : travail avec AVIITAM sur le SI avec un déploiement potentiellement prévu début Avril 2021 :*
- *07/01/21 et 22/01/21 : réunions entre l'équipe PacO et les développeurs de AVIITAM*
- *18/02/21, 29/02/21 et 08/03/21 : réunions de validations du projet développé, users tests du SI et réunion de concertation pour acter les modifications à apporter.*

4) Établissements expérimentateurs

L'équipe de coordination régionale (i.e., Denyse Caturla, coordonnatrice PacO-Ouest et Sébastien Le Garf, coordonnateur PacO-Est) a procédé à la mise en place de l'expérimentation PacO au sein de ces établissements pressentis (Cf. tableau). Avant même la date officielle de lancement, elle a amorcé ses rencontres in situ ou en visioconférence avec les établissements de la vague 1. Ces différents échanges ont permis aux coordonnateurs régionaux de les accompagner dans l'atteinte des critères de la charte de qualité PacO avec la mise à disposition d'une grille de suivi (en annexe), de les former au travers d'un DPC assuré par les CSO PACA (06/11/20), de participer à un montage viable et pérenne de ce parcours éducatif et enfin d'analyser les dossiers en vue d'obtenir cette charte PacO (cf. tableau ci-après).

Interactions avec les établissements de santé expérimentateurs, vague 1, entre novembre 2020 et fin mars 2021 : En parallèle les entretiens et visites sur sites se poursuivent pour les accompagner dans l'atteinte des critères de la charte de qualité PacO.

Établissement de santé	Nombre de rencontres (visite in situ et/ou visio)	Nombre de personnes présentes		Réunion PacO	Participation à la RCP	Accompagnement Parcours éducatif	Participation aux ateliers éducatifs
		Direction	Équipe soignante				
CSO PACA Ouest	5		15	1	4	Oui	Oui
CSO PACA Est	4		10	3	2	Oui	Oui
Clinique du Palais Grasse	4	2	6	3	1	Oui	Non
CHI d'Aix	1	1	3	1	Non	Oui	Non
Clinique la Casamance	2	1	3	2	2	Oui	Oui
Clinique de Martigues	2	1	9	1	1	Oui	Non
Hôpital St Joseph	2	0	7	0	Non	Oui	Oui

Formations des professionnels intervenant dans l'expérimentation des établissements de santé sélectionnés : le nombre de professionnels formés par le CSO, à ce jour, est de 43

06/11/20 : Formation CSO validée DPC à Nice : équipe du CHU de Nice, équipe de la Clinique du Palais à Grasse, de la Coordinatrice AP-HM Conception et de l'enseignant en activité physique adaptée de Marseille

Une nouvelle session de formation DPC sera organisée le vendredi 16 avril 2021 à Nice et en visioconférence. 30 professionnels sont inscrits.

5) Évaluation

Relations avec l'évaluateur externe (IQVIA) : L'équipe PacO, l'ARS PACA, la CNAM et se sont réunis Le 16/02/2021 pour valider conjointement le protocole d'évaluation de l'expérimentation et faire un point sur l'état d'avancement de l'expérimentation

Chiffres clefs

- 7 établissements expérimentateurs pour la première année

Établissement de santé	Embauches	Conventions signées	Date 1 ^{ère} inclusion	Nombre d'inclusions à date du 20/03/21
CSO PACA Ouest: AP-HM	1,2 ETP psycho 0,7 ETP EAPA 1 ETP coordinatrice	X	01/09/20	146
CSO PACA Est : CHU Nice	1 ETP EAPA 1 ETP diététicienne 0,5 ETP ARC 0,4 ETP psycho	X	01/10/20	161
Hôpital St Joseph	1 EAPA	X	01/02/21	16
Cl. La Casamance	Renfort temps de coordination	X	25/03/21	
Clinique de Martigues	Renfort temps de coordination	X	01/03/21	
Clinique Le Palais – Grasse	1 coordinatrice (IDE) Renforts professionnels de santé libéraux	X	Prévue avril 2021	
Hôpital d'Aix en Provence	1 coordinatrice (IDE)			

- 43 professionnels formés par les CSO (prévisionnel Avril 2021 : 70)
- 323 patients inclus depuis Septembre 2020

Date envoi CNAM	CSO PACA Ouest AP-HM	CSO PACA Est CHU Nice	Hôpital St Joseph	Totaux
Oct. 2020	18	-	-	18
Nov. 2020	31	7	-	38
Déc. 2020	20	27	-	47
Jan. 2021	18	31	-	49
Fev. 2021	40	47	10	97
Mars. 2021	19	49	6	74
Totaux	146	161	16	323

Gouvernance et pilotage du projet

Le porteur de l'expérimentation PACO est l'association régionale CERON-PACA, portée par les 2 CSO de PACA pour gérer leurs projets régionaux.

La gouvernance et le pilotage sont assurés par la Pr Anne Dutour, responsable du CSO PACA Ouest et membre du conseil d'administration de l'association CERON-PACA et le Dr Véronique Nègre, coordinatrice des 2 CSO PACA et gestionnaire des projets de l'association. Elles sont soutenues par le Conseil d'Administration de l'association et son comité scientifique (tout particulièrement, son président, Pr Jean-Louis Sadoul, le Pr Antonio Iannelli chirurgien CSO PACA Est, la Pr Bénédicte Gaborit CSO PACA Ouest) et par Mme le Dr Sylvia Benzaken, présidente de l'IRAPS-PACA. Cette gouvernance se fait en lien étroit avec les référents du projet à l'ARS-PACA : Dr Florence Etori et Mme Sandrine Assayah. Toutes 2 ont changé d'activité et les travaux vont se poursuivre avec d'autres personnes.

La coordination régionale est assurée par une équipe : Dr Denyse Caturla, pharmacienne (0,6 ETP) depuis Janvier 2020 et Dr Sébastien Le Garf, Professeur en Activité Physique Adaptée et docteur en sciences (0,5 ETP) depuis Novembre 2020. Une étudiante en master 2 Santé Publique Aliette Csillag a apporté son aide lors de son stage entre Mars et Août 2020.

Organisation

Échanges très réguliers, plusieurs fois par semaine, physiquement, par téléphone, mails, visio-conférence entre les coordinateurs et les porteurs. Des réunions entre les 2 coordinateurs et les porteurs, bilans d'étapes sont réalisés deux fois par mois.

Conclusion et Perspectives

Malgré les multiples difficultés liées à la crise sanitaire, l'expérimentation PacO a pu débuter en Septembre 2020. L'ARS PACA, comme l'IRAPS ont été très soutenantes durant le projet tant sur le choix des établissements, que sur l'évaluation, la construction du SI et sur la communication, ceci malgré leur forte mobilisation par la crise COVID.

Au-delà d'un recrutement qui se fait au rythme attendu, l'expérimentation PacO a déjà impulsé en PACA une véritable transformation du parcours de la chirurgie bariatrique. En effet, de nombreux établissements mettent en place dès maintenant un parcours structuré dans le but de rejoindre l'expérimentation dans la deuxième vague.

Parmi les établissements sélectionnés pour la première vague, le projet a rencontré une adhésion importante des établissements. Les équipes ont déployé du temps et des moyens pour se mettre au plus vite en adéquation avec les exigences des critères de qualité attendus et ils ont ainsi augmenté la pertinence et la qualité des soins.

Concernant la construction du système d'information, cet outil qui avait premièrement vocation à être un outil d'évaluation est maintenant développé comme un véritable outil de monitoring des parcours des patients, avec des tableaux de suivis adaptés au sujet, dont la perspective entraîne une adhésion des établissements. Nous attendons avec intérêt de le voir fonctionner en routine pour voir s'il tient ses promesses. Il pourra être utilisé au-delà de l'expérimentation

Enfin les travaux avec l'équipe IQVIA sur l'évaluation ont été très structurants avec une réelle co-construction entre les équipes PacO et l'évaluateur.

Limites et difficultés :

Les différentes étapes de structuration de l'expérimentation et de mise en place du SI ont été beaucoup plus complexes que prévu. Ce travail, certes très intéressant car pouvant aboutir à une transformation du système de soin a énormément mobilisé les porteurs (54 réunions) les plaçant parfois en difficulté pour assumer leurs autres fonctions.

La région a été très impactée par le COVID et les médecins nutritionnistes ont eu la responsabilité d'unités COVID ce qui a complexifié l'avancée du projet.

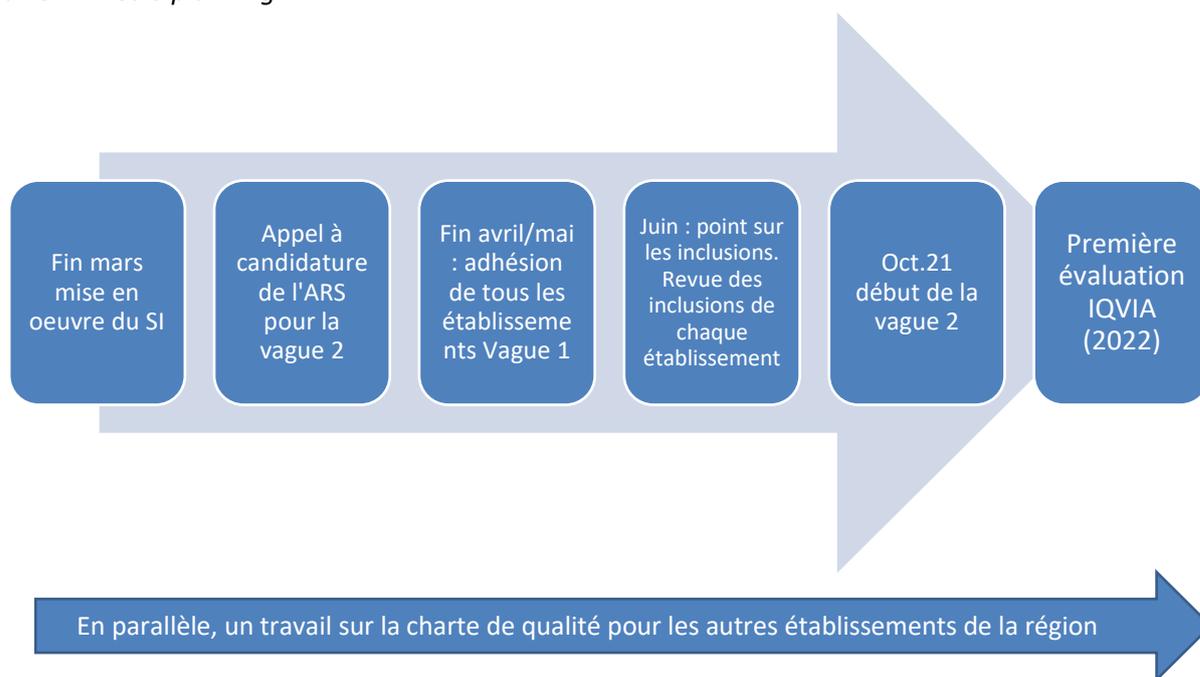
Enfin l'expérimentation a débuté avec retard. En effet :

- La crise sanitaire a décalé les principales décisions :
- Délai de signature de la convention CNAM – CERON-PACA : 6 mois (*Convention envoyée signée par le CERON-PACA en mars 2020 et reçue signée de la CNAM en Sept. 2020*)
- Arrêt des formations et des réunions avec les établissements pendant le premier confinement
- Restructuration des actions d'Éducation Thérapeutique du Patient en raison des contraintes sanitaires
- Suspension des actes de chirurgie bariatrique pendant le premier confinement avec une activité toujours fortement ralentie
- La mise en place du SI a été plus longue que prévu en raison du temps pour la réalisation du cahier des charges et surtout en raison de la nécessité de changement de prestataire après un délai très important de travaux préliminaires avec l'équipe du CHU de Nice.

Perspectives pour l'année à venir

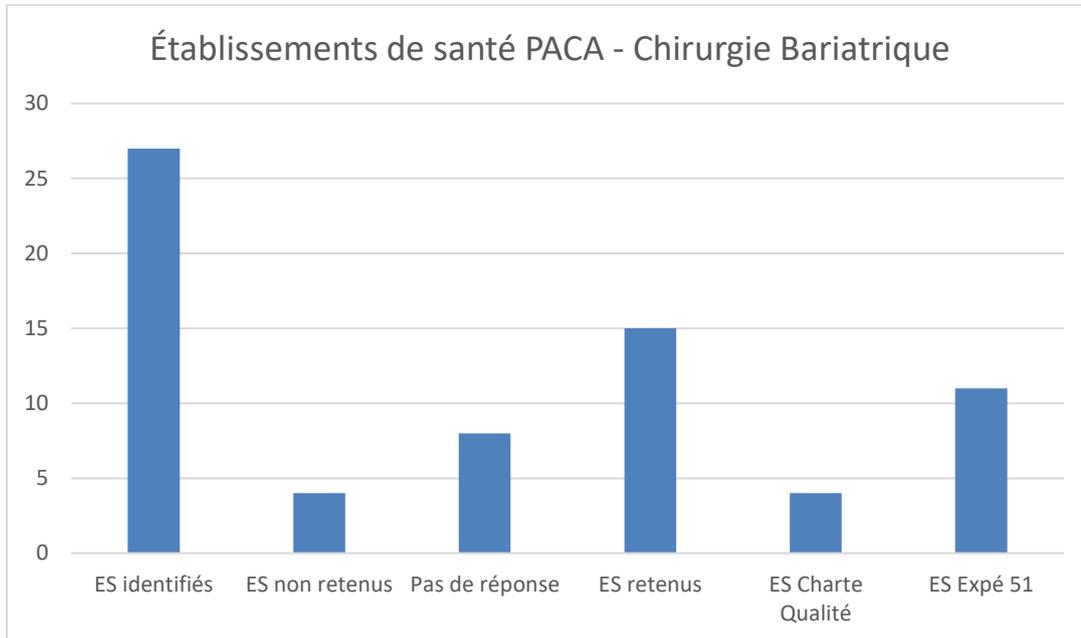
- L'équipe de pilotage restera en étroite collaboration avec les établissements :
 - D'abord pour assurer la formation des personnels au SI,
 - En continu pour assurer le maintien des critères de qualité, faire circuler les bonnes pratiques, poursuivre les rencontres professionnelles inter-établissements par thématiques (par exemple autour de l'EAPA ou la coordination) pour permettre des échanges de pratiques et une montée en compétence des intervenants du parcours de soin PacO.
 - Un point important reste la formation DPC, assurée par les CSO, des nouvelles recrues dans les équipes Paco des établissements expérimentateurs (30 personnes à former le 16 avril 2021 à Nice)
- Une étape clé à travailler est la communication qui n'a pu se déployer jusqu'alors du fait de la crise sanitaire, avec l'ARS et les associations de patients et de médecins traitants.
- Deux conventions d'adhésion restent à signer pour les cliniques du Palais et le CH d'Aix en Provence. Une réévaluation en juin 2021 du nombre d'inclusions attribué aux différents établissements sera menée par les porteurs, de manière à assurer le recrutement initialement prévu.

Actions à venir : retro planning



Annexes

1. Tableau d'analyse : nombre d'établissements identifiés et contactés par l'ARS

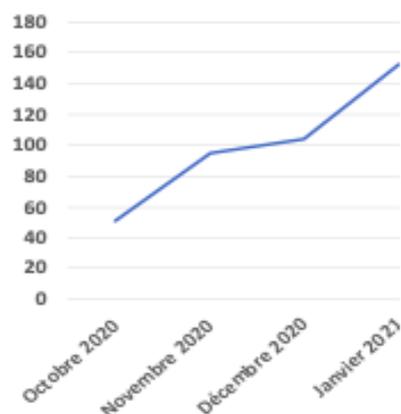


- **Établissements de santé pressentis par l'ARS PACA pour l'expérimentation PacO**

- CHU Marseille – Convention signée
- CHU Nice – Convention signée
- Hôpital St Joseph – Convention signée
- Clinique de Martigues – Convention en cours de signature
- Hôpital Aix en Provence – Convention à venir
- Hôpital Privé de la Casamance – Convention à venir
- Clinique du Palais -Grasse – Convention à venir

- **Inclusion – Établissements de santé pilotes – CHU de Marseille et de Nice**

Date envoi CNAM	CSO PACA Ouest AP-HM	CSO PACA Est CHU Nice	Totaux
Sept. 2020	6	-	6
Oct. 2020	12	-	12
Nov. 2020	31	8	39
Déc. 2020	20	27	47
Jan. 2021	18	31	49
Totaux	87	66	153



- **État d'avancement de la production du SI**

Le développeur du SI, la Société Avitam de Montpellier, livrera une première version mi-février 2021 permettant le recueil sécurisé des données de Santé, la production des fichiers nécessaires aux paiements et des documents d'aide à l'établissement de la RCP et la demande d'accord préalable pour la Sécurité Sociale. S'ensuivra une version plus aboutie assurant un monitoring précis et automatique du parcours des patients permettant de limiter les parcours incomplets, a fortiori, les perdus de vue.

- **D'ici la prochaine newsletter**

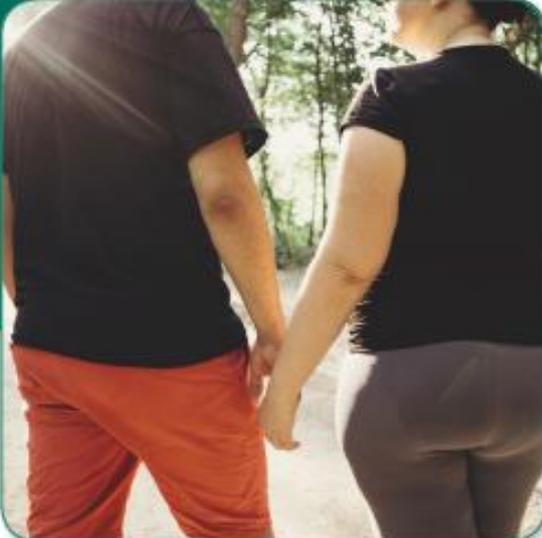
- Communication institutionnelle de l'ARS PACA sur le projet PacO
- Poursuite de la signature des conventions d'adhésion
- Finalisation du SI
- Formation des établissements au SI
- Visites sur site des coordinateurs régionaux Sébastien et Denyse : mutualisation des bonnes pratiques et poursuite du travail d'accompagnement
- Réunion des coordinateurs des établissements

3. Brochures d'informations

Médecin traitant :



Parcours de chirurgie de l'obésité en PACA



Donner toutes les chances à votre patient obèse de réussir sa perte de poids.

Les Centres spécialisés de l'obésité et l'ARS PACA mettent en place l'expérimentation "PACA Obésité" (PACO), pour la prise en charge de la chirurgie de l'obésité, financée par la Caisse nationale de l'Assurance Maladie.

4 raisons d'adresser votre patient à un établissement participant à l'expérimentation PACO.

Confirmation de la pertinence de l'indication : le traitement chirurgical n'est pas indiqué pour tous les patients souffrant d'excès de poids.

Qualité de soin et sécurité des établissements adhérents à la charte PACO : les équipes de soignants sont formées par les Centres spécialisés en obésité (CSO).

Parcours avant et après l'intervention optimisés, et dont certains actes sont exceptionnellement pris en charge pour les patients dans le cadre du projet : consultations (diététique, psychologique), activité physique adaptée, dosages vitaminiques,...

Suivi dont vous serez informé, qui vise à réduire les risques principaux de la chirurgie de l'obésité :

- complications de l'intervention,
- reprise de poids,
- réintervention pour reprise de poids ou complications,
- hospitalisations pour carences vitaminiques,
- déstabilisation psychologique.

L'expérimentation PACO est coordonnée par les 2 Centres spécialisés en obésité

CSO Ouest - CHU Marseille
<http://fr.ap-hm.fr/site/cso-paca-ouest>

CSO Est - CHU nice
<http://www.centre-obesite-nice-cotedazur.fr>



Parcours patient PACO

Parcours éducatif pré-chirurgie

Une équipe pluridisciplinaire formée par le CSO : médecin, chirurgien, diététicien(ne), psychologue, infirmier(ère), professionnel en activité physique adaptée (APA),...

Établissement répondant aux critères de la charte PACO.

Consultation par un médecin ou un chirurgien de l'équipe : éligibilité au parcours

Médecin traitant

Année -1
12 interventions éducatives.
Bilan nutritionnel.

RCP*
Validation de l'indication

Chirurgie

Parcours de préparation de 6 à 12 mois

Parcours éducatif post-chirurgie

Suivi PACO pendant 4 ans

Année 1
12 interventions éducatives.
Dosages vitamines.

Médecin traitant

Année 2
6 interventions éducatives.
Dosages vitamines.

Année 3
3 interventions éducatives.
Dosages vitamines.

Année 4
3 interventions éducatives.
Dosages vitamines.

Médecin traitant

Poursuite du suivi à vie.

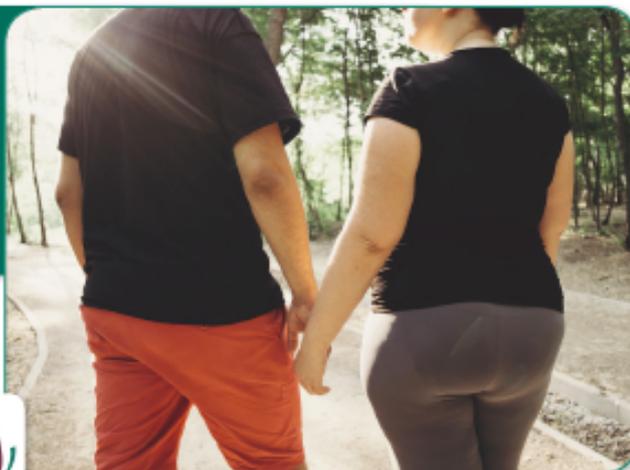
● Financement forfaitaire PACO.

*RCP : Réunion de concertation pluridisciplinaire.

Patient :

La chirurgie bariatrique

Vous avez choisi de consulter pour votre perte de poids dans un établissement adhérant à la charte de qualité PACO.



Vous allez bénéficier d'une prise en charge spécifique pour vous donner toutes les chances de réussite !

Opération ou pas ? Le traitement chirurgical n'est pas indiqué pour tous les patients souffrant d'excès de poids.

Si vous rentrez dans les critères d'une intervention chirurgicale, dans un établissement qui adhère au projet PACO, vous bénéficiez :

d'un parcours optimisé avant et après

l'intervention, dont certains actes seront exceptionnellement pris en charge pour vous : consultations (diététique, psychologie), activité physique adaptée, dosages vitaminiques,...

d'un suivi prolongé qui permet de réduire les risques principaux de la chirurgie :

- complications de l'intervention,
- reprise de poids,
- réintervention pour reprise de poids ou complications,
- déstabilisation psychologique.

de la compétence d'une équipe formée par des centres experts de la région : les Centres spécialisés en obésité (CSO).



CSO Ouest - CHU Marseille
<http://fr.ap-hm.fr/site/cso-paca-ouest>

CSO Est - CHU Nice
<http://www.centre-obesite-nice-cotedazur.fr>

Vous vous engagez à suivre un parcours personnalisé, qui vous soutiendra dans votre perte de poids.

Les établissements PACO mettront tout en œuvre pour favoriser la préparation et le suivi de l'opération, et comptent sur votre implication active.



4. Grille de suivi des indicateurs de pertinences : charte de qualité PacO

Suivi d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins				
PACO				
ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ				
Critères de qualité	1ère visite :		2ème visite :	
	Evaluation	Commentaires	Evaluation	Commentaires
Critères liés à l'activité chirurgicale				
Pour le ou les chirurgiens de l'établissement : avoir une qualification en chirurgie bariatrique : DIU de chirurgie de l'obésité ou équivalence du DIU (cf. critères d'équivalence du DIU de chirurgie de l'obésité SOFFCO.MM)	OUI	EXEMPLE : Dr X, le 10/01/17 Dr Y, le 10/01/10		
Pour le ou les chirurgiens de l'établissement : de pratiquer un nombre d'interventions en chirurgie de l'obésité au moins égal à 50 patients par an pour l'établissement, depuis au moins 3 ans				
Pour le ou les chirurgiens de l'établissement : de posséder une compétence pluri-procédures et non mono-procédure,				
Critères généraux				
Participation au registre SOFFCO.MM				
L'établissement doit justifier d'un accès à l'imagerie et aux actes endoscopiques nécessaires pour le bilan et le suivi des patients				
Présence au sein de l'établissement d'une équipe pluridisciplinaire formée				
Respect de la pertinence du parcours patient				
Prise en charge préopératoire				
L'état de santé général est évalué de façon précise lors du bilan préopératoire en particulier :				
Complications métaboliques : Diabète Type 2, Dyslipidémie				
Bilan cardio-vasculaire dont recherche HTA				
Bilan pulmonaire dont recherche de SAOS				
Bilan digestif : RGO, NAFLD, NASH, Recherche Helicobacter Pylori, Fibroscopie, Biopsie gastrique				
Bilan vitamínique / et TRT des carences				
Bilan dentaire				
Bilan gynéco pour les femmes dont contraception...				
L'évaluation psychiatrique est conduite suivant des critères précis avec un entretien appuyé sur un guideline :				
Recueil antécédents psychiatriques, de suivi psychologique, de prise de psychotropes sur le plan personnel et sur le plan familial				
Recueil antécédents addictologiques				
Examen mental du jour avec mise en évidence de la cohérence, d'un discours adapté au contexte du projet de l'amaigrissement durable. Existence éventuelle de troubles anxieux, d'un état dépressif, d'un trouble de l'humeur (bipolarité), de signes de la série psychotique				
Dans le cas de troubles psychiatriques stables, observance au suivi psychiatrique,				
Dépistage systématique des troubles de conduites alimentaires.				
Evaluation de la fonction alimentaire, des compensations alimentaires et des transferts d'addictions.				

L'établissement s'engage par ailleurs à:				
Respecter la procédure de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) régionale et renseigner le formulaire spécifique				
Informers le médecin traitant de la RCP avant l'intervention de manière à recueillir toutes informations pouvant modifier l'indication opératoire				
Proposer au patient d'ouvrir son DMP auprès de l'assurance maladie				
Prise en charge postopératoire				
Le suivi médico-chirurgical doit être assuré au minimum 1 fois/an. Les données recueillies seront renseignées dans le registre				
Parcours éducatif				
Les compétences apparaissent dans le dossier éducatif du patient				
Compétences médico-chirurgicales (médecin/chirurgien/IDE)				
Compétences psychologiques (psychiatre/psychologue)				
Compétences en activité physique (enseignant APA, masseur kinésithérapeute)				
Compétences en diététique (diététicien/IDE)				
Séances éducatives - Parcours éducatif préopératoire				
Au minimum 12 interventions éducatives par patient d'une durée de 45 mn à 1 heure chacune (3 pouvant être regroupées par ½ journée) abordant dans le cadre d'ateliers éducatifs les 4 dimensions de compétences. Au cours de séances collectives (au minimum 2 séances collectives) et individuelles sur une période d'au minimum 6 mois				
Séances éducatives - Parcours éducatif postopératoire				
Première année: Interventions éducatives d'une durée de 45 mn à 1 heure chacune 4 fois dans l'année d'au moins 3 professionnels (médecin/IDE, psychologue, diététicien, APA ou Kiné), soit 12 interventions au minimum, ceci en plus du suivi médico-chirurgical après chirurgie. Une séance collective est souhaitable				
Deuxième année: Interventions éducatives d'une durée de 45 mn à 1 heure chacune 2 fois dans l'année d'au moins 3 professionnels (médecin/IDE, psychologue, diététicien, APA ou Kiné), soit 6 interventions au minimum, ceci en plus du suivi médical classique après chirurgie. Une séance collective est souhaitable				
Troisième année : 3 interventions éducatives/patient				
Quatrième année : 3 interventions éducatives/patient				
Puis chaque année à vie Concernant les séances abordant le domaine de l'activité physique adaptée, celles-ci seront uniquement éducatives, permettront de faire le bilan initial et le travail d'acquisition des compétences précédemment décrites mais ne devront pas se substituer aux séances d'activité physique adaptée que le patient devra mettre en place en autonomie, guidé par le professionnel de l'équipe. Tout au long du parcours, des propositions d'ateliers en art-thérapie, sophrologie... pourront être faites si celles-ci répondent aux besoins éducatifs et à l'acquisition des compétences.				
Suivi du parcours				
Dans chaque établissement, un ou plusieurs coordinateurs « parcours » (assistant administratif, IDE, diététicien, APA...) sont identifiés au sein de l'équipe				